Durabilité

Mme Carmen Tanner

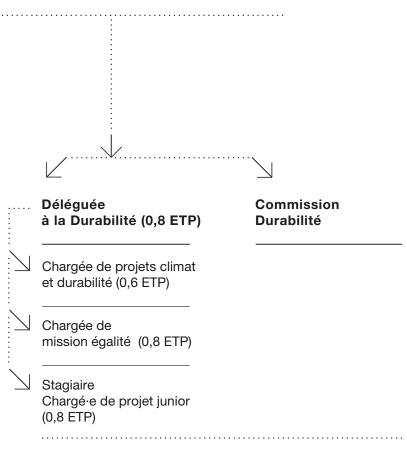
Municipale

Mme Silli Mona

Cheffe de bureau



MUNICIPALE | MUNICIPAL SUPPLÉANT



Soutien administratif par le secrétariat du Service de la culture et par le Secrétariat général, filière greffe municipal

Bureau de la durabilité

L'année 2023 marque la création du Bureau de la durabilité qui fait suite à l'adoption de la Stratégie de durabilité à l'horizon 2030 (Stratégie 2030) en juin 2020, et du Plan climat communal, en janvier 2023. La mission principale du Bureau de la

durabilité est d'accompagner et d'assurer la mise en œuvre de ces deux documents-cadres, pour lesquels la participation de toutes et tous est nécessaire : services communaux, population, société civile et secteur privé.

MISSIONS

- Assurer la mise en œuvre des politiques de durabilité et climatiques.
- Soutenir les services dans l'intégration des notions de durabilité et de climat dans les politiques, plans et actions de l'administration.
- Assurer un monitoring du Plan climat et de la Stratégie de durabilité.
- Coordonner la vision communale en lien avec les problématiques climatiques.
- Sensibiliser, communiquer et impliquer les différents acteurs et actrices du territoire à propos des enjeux climatiques et de la Stratégie de durabilité.
- Proposer des projets, mesures et actions de mise en œuvre en lien avec la durabilité en collaboration avec les services communaux.
- Gérer le Fonds pour la durabilité et ses prestations.

Les thématiques traitées par le Bureau de la durabilité sont transversales et dans le domaine d'action de la durabilité. Au vu des enjeux actuels et futurs pour une société plus durable, les thèmes actuellement prioritaires sont le climat, l'exemplarité de l'administration (notamment la consommation et les achats responsables), l'égalité et l'accompagnement aux changements.

POINTS FORTS 2023

Le début de l'année 2023 est marqué par la publication du Plan climat communal de 1ère génération, fruit d'un travail transversal piloté par le Bureau de la durabilité. Yverdon-les-Bains figure parmi les premières communes à s'être dotée de cette stratégie transversale de renforcement de la prise en compte des enjeux climatiques dans l'action communale. Cette nouvelle politique a suscité de nombreuses sollicitations de partage. Le Plan climat communal a notamment été présenté lors de la rencontre du Réseau des Villes de l'Arc Jurassien, d'une table ronde au centre Pro Natura

de Champ-Pittet, lors d'un cours pour les communes francophones de PUSCH ou encore à l'IDHEAP.

Une société durable se doit également d'être égalitaire. Afin de renforcer cette thématique dans l'action communale, la Municipalité a décidé de se doter d'une expertise en la matière grâce à une mission temporaire d'une vingtaine de mois. L'objectif est de proposer une stratégie transversale ainsi que la mise en œuvre de différentes actions.

FONDS COMMUNAL POUR LA DURABILITÉ

La concrétisation de la durabilité sur le territoire yverdonnois est facilitée par les prestations proposées grâce au Fonds pour la durabilité, alimenté par la taxe sur la consommation d'électricité. Cinq prestations sont délivrées grâce au Fonds : les subventions pour la population, pour les entreprises, en faveur de la biodiversité, pour des projets durables, et depuis 2023, appel à l'action, une initiative proposant de travailler sur une thématique spécifique.



	2020	2021	2022	2023
Subventions population				
Nombre	675	601	640	873
Montant distribué	77'329 CHF	57'641 CHF	61'142 CHF	130'457 CHF
Subventions entreprises				
Nombre	11	3	7	5
Montant distribué	4'061 CHF	584 CHF	2'373 CHF	1'583 CHF
Subventions biodiversité				
Nombre	20	9	17	21
Montant distribué	47'087 CHF	21'218 CHF	8'905 CHF	36'213 CHF
Bourse aux projets				
Nb de projets soumis	11	16	9	8
Nb de projets soutenus	8	14	7	7
Montant distribué	123'071 CHF	250'183 CHF	113'150 CHF	195'890 CHF
Appel à l'action				
Nb de projets soumis				14
Dépenses	251'548 CHF	329'626 CHF	185'570 CHF	364'142 CHF
BUDGET	322'000 CHF	392'000 CHF	440'000 CHF	594'000 CHF

Subventions population et entreprises

Proposées depuis 2009, les subventions pour la population yverdonnoise portent sur la promotion d'une mobilité et d'une consommation durables. Plusieurs types de soutien sont proposés, pour l'achat de vélos classiques, électriques et cargos mais également pour des accessoires comme des charrettes ou des cadenas. Des aides sont également proposées pour l'achat d'abonnements de transports publics (CFF demi-tarif et Mobilis), pour la mutualisation de véhicules (Mobility) et de vélos-cargos (Carvelo2go) ainsi que pour des kits de vaisselle réutilisable.

L'année 2023 a été marquée par le renforcement des subventions, avec un accent mis sur les soutiens en lien avec la mobilité active et la mutualisation. De ce fait, des soutiens plus conséquents ont été octroyés pour l'achat de tous types de vélos, ainsi que pour les systèmes de partage de voiture (Mobility) et de vélo-cargo électrique (Carvelo2go). Le renforcement des subventions a été un succès et malgré l'allocation d'une enveloppe financière supplémentaire, l'entier du budget à disposition a été alloué.

Les entreprises peuvent également bénéficier d'un programme de subventions spécialement conçu pour elles. Elles peuvent y recourir pour des plans de mobilité, de management durable, ou pour une promotion de la santé ou de l'égalité dans le milieu professionnel. Un diagnostic de ces subventions est actuellement en cours afin de repenser les propositions pour qu'elles correspondent au mieux aux besoins des entreprises.

Subventions biodiversité

Les subventions en faveur de la biodiversité ont été lancées en mars 2020 pour une période initiale de trois ans. Celles-ci ayant reçu un bon accueil et connaissant un succès grandissant, la Municipalité a décidé de poursuivre ces prestations pour trois années supplémentaires. À destination de la population et des entreprises, ces subventions visent à favoriser la biodiversité dans les espaces privés. Le conseil personnalisé, la végétalisation de toiture ou de façade, le remplacement de haie exotique par une haie vive indigène ou encore le projet personnel constituent les subventions proposées.

Durant l'année 2023, les subventions biodiversité se sont fait connaître davantage. Le remplacement de haie exotique par une haie vive indigène reste la subvention la plus sollicitée avec une vingtaine de demandes déposées. D'autre part, le soutien pour la mise en place de projets personnels, tels que la plantation d'arbre, de prairie fleurie ou l'installation de mare, a également été sollicité.

La végétalisation permet de rafraîchir la ville et représente donc un enjeu primordial pour faire face aux changements climatiques. Afin de la renforcer davantage dans les espaces privés, de nouvelles subventions ont été élaborées et seront à disposition de la population à partir de 2024, notamment pour la perméabilisation d'une surface bétonnée, la plantation d'arbres et l'entretien d'arbres majeurs d'importance communale.

Soutiens à des projets durables

Des aides financières sont également proposées pour des projets durables. Les projets soutenus peuvent être multiples : sensibilisation aux enjeux climatiques, promotion d'une société plus équitable, préservation de l'environnement ou encore promotion d'une économie plus efficiente. Ces soutiens s'adressent autant à la société civile qu'aux services communaux.

En 2023, ce sont sept projets qui ont été soutenus, à l'instar de La Visite du Futur Imparfait, un spectacle produit par la Compagnie Calmez-Vous! qui propose une immersion dans le futur, à la découverte du monde d'aujourd'hui avec un regard critique, mais ludique sur nos modes de vie et habitudes de consommation. Les cinq représentations yverdonnoises ont été fortement appréciées et ont affiché complet à chaque fois. Lors du festival du Castrum, l'artiste suisse Pamina de Coulon a pu présenter Niagara 3000 et Palm Park Ruins. Ces deux spectacles traitent de la crise climatique en se penchant particulièrement sur les thématiques de l'eau, de l'énergie ou encore de l'accès à la terre. La sensibilisation à la durabilité auprès des différents publics et à travers différents outils est primordiale. L'art et la culture représentent des outils intéressants pour atteindre des nouveaux publics, et souvent de manière légère, voire décalée et avec humour. Se familiariser dès le plus jeune âge à la protection de l'environnement est également un enjeu prioritaire. En ce sens, le soutien à l'association Cœur d'artichaut pour la mise en place d'un jardin mutualisé pour les écoles yverdonnoises a été renouvelé. Cœur d'artichaut propose des ateliers de découverte du jardinage et de sensibilisation à la biodiversité. Avec leur classe, les enfants peuvent ainsi découvrir et expérimenter le jardin tout au long de l'année. D'autres démarches innovantes faisant la promotion d'un mode de vie plus responsable ont également obtenu une aide, à l'instar du projet de Tiers Lieu de l'association Eco Fashion Lab, qui propose un espace de rencontre dédié à la mode et aux textiles durables. L'association Pro Vélo Nord Vaudois a également été soutenue pour l'organisation de cours de vélo gratuits pour adultes débutant·es, dans le but de promouvoir la mobilité douce dans la région.



Nouvelle initiative : appel à l'action sur une thématique spécifique

L'année 2023 a marqué le lancement d'une nouvelle initiative de soutien financier pour des projets durables : appel à l'action. Chaque édition propose de travailler sur une thématique spécifique inspirée de la Stratégie de durabilité et du Plan climat communal. À la clé, deux soutiens à hauteur de Fr. 50'000.- chacun, l'un pour la société civile et l'autre pour l'administration communale.

La première édition s'est tenue en automne et proposait de travailler sur la thématique de la consommation durable. Elle a rencontré un grand succès, avec quatorze projets déposés. Les validations étant en cours, les lauréat·es seront à découvrir sur le site internet au printemps 2024. La deuxième édition portera sur la thématique jeunesse et climat.

PROJETS, CONSEILS ET TRANSVERSALITÉ

Collaboration avec le Canton et d'autres communes vaudoises

Le Canton de Vaud a travaillé sur une mise à jour de l'outil Boussole 21, lequel permet d'évaluer les projets sous l'angle de la durabilité. En paralèle, sous l'impulsion des villes d'Yverdon-les-Bains, Prilly et Vevey, un mandat commun entre une dizaine de communes vaudoises et le Canton de Vaud, avec la création d'un comité de

pilotage, a permis d'élaborer un guide de bonnes pratiques pour l'implémentation de l'évaluation de la durabilité pour les communes ainsi qu'une formation à l'outil pour les chef·fes et chargé·es de projet. Une réactivation de l'évaluation de la durabilité au sein de l'administration yverdonnoise est prévue en 2024.

Collaboration avec les services

Du fait de la nature transversale de ses activités, le Bureau de la durabilité accompagne les services communaux et collabore régulièrement avec eux. Ainsi, son expertise a notamment été sollicitée sur les projets tels que la recertification du label Cité de l'énergie, la prise en considération de la question de la durabilité dans la démarche des marchés publics ou encore la prise en considération de la stratégie climatique dans le Plan directeur communal.

Stratégie égalité

La Municipalité s'engage activement depuis plusieurs années dans la promotion de l'égalité (Charte de l'égalité salariale, Certificat Fair-On-Pay Advanced, nouveau statut du personnel, etc.) et la lutte contre les discriminations (protection de la personnalité, etc.). Après avoir établi un premier recensement des actions réalisées au sein de l'administration yverdonnoise en 2022, la nécessité de construire un référentiel

commun a été mise en avant. Une mission de deux ans à temps partiel a débuté en automne avec l'objectif de proposer une stratégie égalité, transversale, cohérente, pérenne et évolutive. Un groupe de travail accompagne la démarche et s'appuie sur une notion d'égalité comme une finalité à atteindre et dans un sens large en prenant également en compte les notions d'inclusivité, de diversité et de non-discrimination.